

RAIFFEISEN

Rapport de gestion
Raiffeisen Suisse

2024

Engagement



Table des matières



3 Rapport d'activité

- 5 Avant-propos
- 7 Résultat
- 11 Rapport de rémunération

12 Comptes annuels

- 14 Bilan de Raiffeisen Suisse
- 16 Compte de résultat de Raiffeisen Suisse
- 17 Proposition relative à l'emploi du bénéfice
- 18 Etat des capitaux propres
- 19 Annexe
- 32 Informations sur le bilan
- 52 Informations sur les opérations hors bilan
- 53 Informations sur le compte de résultat
- 58 Rapport de l'organe de révision

60 Aperçus sur cinq ans

- 60 Bilan
- 61 Compte de résultat

Rapport non-financier

Le rapport non-financier du Groupe Raiffeisen comporte le chapitre Rapport non-financier du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et la publication d'informations sur le climat.

La structure globale du rapport est présentée dans les mentions légales. L'ensemble des publications dans le cadre du rapport sont disponibles en ligne sur:

raiffeisen.ch/rapport

Contenu du rapport d'activité



Rapport d'activité
Comptes annuels
Aperçus sur cinq ans

5
Avant-propos

7
Résultat

11
**Rapport de
rémunération**



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Raiffeisen est le deuxième groupe bancaire sur le marché suisse et la banque retail la plus proche de sa clientèle. Elle compte plus de deux millions de sociétaires et 3,73 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent dans toute la Suisse avec 774 points bancaires.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts sur les plans national et international. Raiffeisen Suisse crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen et les conseille et les soutient dans tous les domaines. Elle est par ailleurs responsable, à l'échelle du Groupe, de la gestion des risques, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement. Elle assure également les fonctions de trésorerie, de négociation et de transactions.

Raiffeisen Suisse peut se targuer d'un solide exercice 2024.



«Nous avons le devoir d'honorer la confiance que nous accordent nos clientes et clients. Leurs besoins sont au cœur de nos préoccupations.»

Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse



«Nous avons réalisé un très bon résultat annuel et nous avons pu continuer à développer les opérations de prévoyance et de placement ainsi que les opérations avec la clientèle entreprises».

Christian Poerschke
Président de la Direction a.i.
Raiffeisen Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis 1900, Raiffeisen fournit des services bancaires en Suisse. Ce qui à l'époque est né de l'idée de «promouvoir l'esprit d'initiative» a rapidement pris de l'ampleur. Aujourd'hui, nous sommes fiers de nos 125 ans de success story. Au cours du siècle dernier, l'activité bancaire a évolué, le Groupe Raiffeisen a grandi et s'est développé. D'abord une Banque locale, qui est rapidement devenue une Union et enfin le Groupe bancaire moderne et actif dans toute la Suisse, tel que nous le connaissons aujourd'hui. En fin de compte, l'essentiel est resté intact: le modèle d'affaires coopératif, notre engagement en faveur de la Suisse et le fort ancrage dans les régions.

NOMBREUSES SONT LES PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT DE NOTRE ENGAGEMENT LOCAL

En tant qu'entreprise dont les activités sont tournées vers la durabilité, nous mettons l'accent sur la stabilité et la fiabilité. Depuis toujours, nous nous engageons pour nos clientes et nos clients, pour nos sociétaires et pour l'économie suisse. Conformément à notre modèle d'affaires coopératif, nous théâtrisons plus de 90% du bénéfice. Le bénéfice n'est pas distribué, il est conservé en grande partie en tant que réserve dans l'entreprise. C'est sur cette base que se fonde notre excellente capitalisation. Une autre partie est transmise sous forme d'avantages. Les sociétaires, la clientèle, les entreprises locales, les associations et les institutions d'utilité publique ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs en profitent. Raiffeisen fait état de cette valeur ajoutée chaque année. Pour 2024, elle s'élevait à 444,0 millions de francs.

DEUXIÈME MEILLEUR BÉNÉFICE DU GROUPE EN 125 ANS D'HISTOIRE

En 2024, le Groupe Raiffeisen a réalisé un très bon résultat annuel et nous avons pu continuer à développer les opérations de prévoyance et de placement ainsi que les opérations avec la clientèle entreprises. Avec un bénéfice annuel de 1,2 milliard de francs, il s'agit du deuxième résultat opérationnel le plus élevé de ses 125 ans d'existence. Le contexte économique volatil, l'évolution des taux d'intérêt et la situation géopolitique toujours tendue restent des défis à relever. Sur la place financière suisse, les questions



réglementaires continuent de préoccuper les différents acteurs. Grâce à notre modèle d'affaires, synonyme de stabilité et de sécurité depuis plus d'un siècle, nous sommes bien positionnés pour relever les défis à venir. Les principales agences de notation le confirment: notre Groupe fait partie des banques les plus sûres au monde.

Près de 3,7 millions de clientes et clients font confiance à Raiffeisen

Notre clientèle apprécie non seulement la sécurité et la stabilité, mais compte aussi sur notre fiabilité ainsi que sur nos compétences spécialisées dans tous les secteurs et sur le plan régional. Grâce à notre ancrage local chez Raiffeisen, nous connaissons les réalités dans les régions. 3,73 millions de clientes et clients et plus de deux millions de sociétaires font confiance à notre expertise et il est de notre devoir de l'honorer. Pour nous, leurs besoins sont prioritaires.

L'orientation stratégique est définie par notre stratégie du Groupe 2025. Grâce aux initiatives qu'elle a lancées, Raiffeisen poursuit son objectif de renforcer encore davantage sa grande proximité avec la clientèle. Nous avons déjà posé des bases importantes en étoffant notre offre de prestations et de services dans les opérations de placement, en renforçant les prestations de conseil et en étendant les services digitaux.

Une croissance largement soutenue dans toutes les régions

Avec une hausse de 4,6% dans les opérations hypothécaires, nous avons une nouvelle fois fait état de notre forte position sur le marché. La diversification de notre activité de base constitue un objectif stratégique important. En 2024, Raiffeisen a enregistré un afflux net d'argent frais réjouissant de 3,4 milliards de francs dans les opérations de prévoyance et de placement. Le Groupe a également renforcé sa position sur le marché dans les opérations avec la clientèle entreprises. Au total, nous avons acquis plus de 5000 nouveaux clients entreprises. La croissance s'étend à toutes les régions de Suisse. Afin de renforcer encore notre position de banque de placement, nous assurerons nous-mêmes, à partir de 2027, la gestion de fortune des fonds Futura gérés activement.

Grâce à nos efforts communs, nous avons réussi à développer nos domaines d'activité au fil des décennies. En tant que Groupe bancaire organisé en coopératives, c'est ensemble que nous nous sommes fixé des objectifs. Raiffeisen existe depuis 1900. À l'époque, la nouveauté résidait dans le fait de « promouvoir l'esprit d'initiative ». Aujourd'hui, il s'agit de mettre en avant les compétences de conseil, mais aussi de couvrir un large spectre de besoins de la clientèle. Mais aujourd'hui comme à l'époque, nous veillons à toujours articuler notre offre aux besoins de nos clientes et clients. Ainsi, nous tous – Raiffeisen Suisse, les 218 Banques Raiffeisen et les sociétaires – continuons d'écrire ensemble l'histoire de Raiffeisen.

Nous remercions nos clientes et nos clients pour leur confiance et leur fidélité, ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs pour leur engagement jour après jour.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
Raiffeisen Suisse

Christian Poerschke
Président de la Direction a.i.
Raiffeisen Suisse

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Résultat – Raiffeisen Suisse enregistre un solide résultat annuel



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Raiffeisen Suisse clôture l'exercice 2024 avec un solide résultat opérationnel. Le produit opérationnel a augmenté. L'évolution des charges est conforme aux attentes, mais des effets extraordinaires ont eu de fortes incidences sur le résultat. La marche des affaires a néanmoins permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8,3 millions de francs. Le bénéfice annuel s'élève à 35,2 millions de francs.

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat brut des opérations d'intérêts a diminué de 46,5 millions de francs pour s'établir à 126,0 millions de francs (-26,9%). [Voir annexe 21](#) Cela s'explique principalement par l'augmentation des charges d'intérêts. Le produit des intérêts et des escomptes a augmenté de 284,3 millions de francs pour atteindre 2,22 milliards de francs (+14,7%) et le produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières a augmenté de 21,2 millions de francs, atteignant 89,7 millions de francs (+31,0%). Parallèlement, les charges d'intérêts ont augmenté de 352,0 millions de francs pour s'établir à 2,18 milliards de francs (+19,3%). Cette hausse s'explique par le niveau plus élevé des taux d'intérêt et l'augmentation du volume d'affaires. Le résultat net des opérations d'intérêts a globalement diminué de 42,8 millions de francs pour atteindre 97,5 millions de francs (-30,5%).

Les corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que les pertes sur les opérations d'intérêts ont diminué de 3,7 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 28,6 millions de francs (-11,4%). Elles comprennent principalement des corrections de valeur individuelles sur certaines positions de crédit dans les opérations avec la clientèle entreprises.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a augmenté de 11,5 millions de francs en glissement annuel pour atteindre 97,0 millions de francs (+13,4%). [Voir annexe 22](#)

Par rapport à l'exercice précédent, la demande des clients en produits structurés a augmenté, ce qui a eu une incidence positive sur le produit des commissions. Le produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et sur les opérations de placement a augmenté de 4,2 millions de francs pour atteindre 52,7 millions de francs (+8,7%).

Le produit des commissions sur les opérations de crédit a, lui aussi, légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent et s'élève désormais à 19,5 millions de francs (+3,1%).

Le produit des commissions sur les autres prestations de service a également enregistré une évolution réjouissante durant l'exercice sous revue, avec une augmentation de 11,5 millions de francs, passant à 62,5 millions de francs (+22,5%). Le produit des commissions sur le trafic des paiements a progressé de 11,1 millions de francs pour s'établir à 58,2 millions de francs (+23,5%). Environ la moitié de l'augmentation des produits est due à une forte croissance des transactions TWINT ainsi qu'à des prestations supplémentaires (lancement de l'app debiX, y compris des prestations de support) autour des nouvelles cartes de débit «Debit Mastercard» et «Visa Debit». L'autre moitié des produits supplémentaires résulte d'ajustements tarifaires visant à garantir une imputation couvrant les coûts de l'envoi d'argent et de pièces. Le produit des commissions sur la tenue des comptes reste inchangé à 0,8 million de francs. Les autres produits des commissions ont augmenté de 0,4 million de francs pour atteindre 3,6 millions de francs (+14,4%).



Les charges de commissions ont augmenté de 4,8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent passant à 37,7 millions de francs (+14,5%). Cette hausse est notamment due à la demande accrue des clients pour les produits structurés. Parallèlement, les commissions d'intermédiation versées aux Banques Raiffeisen ont augmenté.

Résultat des opérations de négociation

Le résultat des opérations de négociation a légèrement reculé au cours de l'exercice 2024. Il a diminué de 1,9 million de francs pour atteindre 62,4 millions de francs (-3,0%). [Voir annexe 23](#)

Autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires ont augmenté de 68,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent désormais à 615,0 millions de francs (+12,5%). Ce changement s'explique notamment par la première imputation couvrant les coûts de toutes les prestations de Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen.

Les autres produits ordinaires ont progressé de 84,4 millions de francs durant l'exercice sous revue pour s'établir à 635,5 millions de francs (+15,3%). Ces produits proviennent en premier lieu des prestations de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen et les sociétés du Groupe. Une autre petite part des produits a été générée par des prestations envers des tiers. Les prestations solidaires envers les Banques Raiffeisen, qui comprennent notamment les prestations de gestion ainsi que les prestations liées aux projets, ont augmenté de 29,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, passant à 303,5 millions de francs (+10,7%). Les autres postes des autres produits ordinaires ont progressé de 55,0 millions de francs pour s'établir à 332,0 millions de francs (+19,9%). Ce chiffre comprend, entre autres, les produits des prestations informatiques et de marketing fournies à l'échelle du Groupe ainsi que les produits en rapport avec l'e-banking et les conseils individuels aux Banques Raiffeisen. L'une des principales raisons de l'augmentation des autres produits ordinaires est l'adaptation, mentionnée précédemment, de l'imputation des prestations de Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen, qui a été fixée lors de l'Assemblée générale 2023.

Le produit des participations a diminué de 12,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique notamment par une baisse de la distribution des dividendes par une société de participation. Un produit des participations de 29,9 millions de francs (-29,3%) est enregistré.

Les autres charges ordinaires ont augmenté de 4,2 millions de francs en 2024 pour atteindre 57,2 millions de francs (+7,9%). Cette variation s'explique d'un côté par la hausse des coûts dans le domaine de l'informatique (matériel, licences de logiciels et IT Security). De l'autre côté, les dépenses liées au sponsoring des sports de neige et au Passeport Musées ont également augmenté.

Ce poste englobe non seulement les dépenses liées à l'acquisition des infrastructures informatiques pour les Banques Raiffeisen mais aussi les coûts afférents à la production de leurs imprimés.

Charges d'exploitation

Les effectifs de Raiffeisen Suisse s'élevaient à la fin de l'exercice sous revue à 2332 emplois à plein temps, ce qui correspond à une augmentation de 35 emplois à plein temps par rapport à l'exercice précédent. Cette légère hausse est due essentiellement au recrutement de personnel en lien avec les thèmes réglementaires et de sécurité ainsi qu'à une demande accrue des prestations de service. Les charges de personnel ont augmenté de 21,1 millions de francs pour atteindre 436,8 millions de francs (+5,1%). [Voir annexe 25](#)

Par rapport à l'exercice précédent, les charges d'exploitation ont grimpé de 17,9 millions de francs, passant à 270,8 millions de francs (+7,1%). [Voir annexe 26](#) Cette hausse s'explique notamment par la hausse des coûts d'exploitation dans le domaine du Digital Business et de l'Analytics. Les coûts des locaux ont diminué de 2,4 millions de francs au cours de l'exercice sous revue, notamment en raison de la baisse des coûts de l'énergie, et s'établissent à 16,7 millions de francs (-12,8%). Les autres charges d'exploitation ont crû de 15,2 millions de francs au cours de l'exercice sous revue à désormais 160,1 millions de francs (+10,5%). Les dépenses publicitaires ont augmenté de 2,3 millions de francs, passant à 17,4 millions de francs (+15,2%). Les coûts des expertises et des prestations de conseil ont grimpé de 14,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 74,9 millions de francs (+23,8%).

Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de 2,7 millions de francs, passant désormais à 37,5 millions de francs (-6,6%). En revanche, les corrections de valeur sur les participations ont augmenté de 55,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 82,8 millions de francs. Cette hausse est due principalement à une correction de valeur de la participation dans Leonteq AG. [Voir annexe 6](#)

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

Au cours de l'exercice sous revue, des provisions pour restructuration ont été constituées à hauteur de 1,7 million de francs en raison d'une adaptation de la stratégie en lien avec la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025». La variation des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les charges de procédure est présentée à l'[annexe 14](#).



Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Les produits extraordinaires s'élèvent à 1,7 million de francs et résultent en majorité de la réévaluation d'une participation.

La marche des affaires a permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8,3 millions de francs. Cela correspond à peu près à la constitution de réserves au cours de la même période de l'exercice précédent. La charge fiscale s'élève à 4,6 millions de francs pour l'exercice sous revue.

Bénéfice annuel

Au total, Raiffeisen Suisse enregistre un bénéfice annuel de 35,2 millions de francs. Cela correspond à une diminution de 80,0 millions de francs (−69,4%) par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

Le total du bilan de Raiffeisen Suisse a diminué de 1,19 milliard de francs durant l'exercice sous revue pour s'établir à 74,07 milliards de francs (−1,6%). Cette réduction s'explique principalement par la diminution des engagements liés aux opérations de financement de titres (transactions repo). Les opérations de financement de titres ont des échéances courtes et sont utilisées de manière tactique en fonction de la situation du bilan et des liquidités ainsi que des conditions du marché.

Liquidités

Les liquidités ont diminué de 4,05 milliards de francs pour s'établir à 39,85 milliards de francs (−9,2%) et servent majoritairement à la gestion de la liquidité.

Créances sur/engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2024, Raiffeisen Suisse affiche un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 28,46 milliards de francs (exercice précédent: 29,03 milliards de francs). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur/engagements envers d'autres banques

Les créances sur les autres banques ont augmenté de 0,29 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 6,39 milliards de francs (+4,7%). Les engagements envers d'autres banques ont progressé de 7,94 milliards de francs pour atteindre 24,45 milliards de francs (+48,1%). Il s'agit de positions liées à la gestion de la structure du bilan et à la gestion des liquidités, qui peuvent présenter des fluctuations importantes au jour de référence.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les créances résultant d'opérations de financement de titres sont passées de 354,6 millions de francs à 1,30 milliard de francs (+266,8%). Les créances résultant d'opérations de financement de titres servent également à la gestion des liquidités et sont régulièrement soumises à d'importantes fluctuations.

Les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont été réduits, passant de 8,93 milliards de francs à 660,4 millions de francs (−92,6%). Il s'agit exclusivement de transactions repo de courte durée permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties en titres. Ces transactions sont utilisées de manière tactique en fonction de la situation du bilan et des liquidités ainsi que des conditions du marché et peuvent présenter à la date du bilan des modifications significatives par rapport à la valeur de l'exercice précédent.

Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle sont passés de 5,38 milliards de francs à 6,17 milliards de francs (+14,7%). Les créances hypothécaires issues des opérations avec la clientèle entreprises ont augmenté de 317,4 millions de francs pour atteindre 1,71 milliard de francs (+22,7%). Les autres créances sur la clientèle ont progressé de 478,7 millions de francs pour atteindre 4,46 milliards de francs (+12,0%). Ce poste comprend les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels et à des collectivités de droit public, les prêts accordés à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négociation

La valeur au bilan des opérations de négociation est légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent et s'élève à 2,05 milliards de francs. [Voir annexe 3](#)
Le caractère à court terme de ces opérations a également pour conséquence que, par rapport à un jour de référence, il peut y avoir des variations importantes en comparaison pluriannuelle.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres dans les immobilisations financières, principalement des obligations de premier ordre (HQLA, actifs liquides de haute qualité), est géré conformément aux exigences légales en matière de liquidités et aux objectifs internes de liquidités. [Voir annexe 5](#) Sa valeur comptable a augmenté de 1,40 milliard de francs, passant à 12,17 milliards de francs (+13,0%). Cela s'explique par le développement du portefeuille d'immobilisations financières en raison d'exigences réglementaires plus strictes en termes de liquidités.



Participations

La valeur comptable des participations a diminué de 80,6 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 292,6 millions de francs (-21,6%). [Voir annexe 6](#) Cette réduction s'explique principalement par la constitution de corrections de valeur sur la participation dans Leonteq AG. Une autre participation a été réévaluée de 1,6 million de francs.

Immobilisations corporelles

[L'annexe 7.1](#) présente l'évolution des immobilisations corporelles. Leur valeur comptable a diminué de 13,8 millions de francs pour atteindre 270,8 millions de francs (-4,9%). La réduction de ce poste du bilan résulte des amortissements ordinaires.

Valeurs immatérielles

La valeur comptable des valeurs immatérielles s'élève à 3,5 millions de francs à la fin de l'exercice sous revue (exercice précédent: 5,0 millions de francs). Il s'agit d'un actif immobilisé qui a été activé à hauteur de 7,5 millions de francs en 2022 dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires dans les opérations de cartes de crédit et qui est depuis amorti comme prévu sur cinq ans.

Dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont passés de 6,25 milliards de francs à 6,75 milliards de francs (+8,0%). Cette évolution positive s'explique notamment par les opérations avec la clientèle entreprises.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les engagements résultant des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage ont augmenté de 49,9 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour atteindre 5,00 milliards de francs (+1,0%). [Voir annexe 13](#) Les emprunts arrivant à échéance ont été refinancés par de nouvelles émissions. Les emprunts en cours à la date du bilan de Raiffeisen Suisse s'élèvent à 4,22 milliards de francs et les composantes obligataires des produits structurés émis s'élèvent à 772,2 millions de francs.

Provisions

Les provisions ont diminué de 21,0 millions de francs au cours de l'exercice sous revue pour s'établir à 55,8 millions de francs (-27,4%). [Voir annexe 14](#) Cette variation s'explique principalement par l'utilisation conforme des provisions pour les opérations hors bilan, les charges de procédure et les autres risques commerciaux.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le résultat permet de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8,3 millions de francs durant l'exercice sous revue. [Voir annexe 14](#) Leur montant s'élève désormais à 123,5 millions de francs (+7,2%).

Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social demeure inchangé à 2,53 milliards de francs. [Voir annexe 15](#) Le total des capitaux propres s'élève à 2,89 milliards de francs. Vous trouverez des détails à ce sujet dans l'état des capitaux propres en page 18.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels a diminué de 110,6 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,65 milliards de francs (-4,0%). [Voir annexe 20](#) Le recul du volume des opérations sur produits structurés sur le marché a pour conséquence que, dans ce contexte, moins de garanties ont été accordées pour l'émission de produits structurés.

Le montant des engagements irrévocables a augmenté de 463,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,50 milliards de francs (+22,7%). Cette variation résulte de nouveau principalement des opérations avec la clientèle entreprises.

Le volume des contrats d'instruments financiers dérivés a diminué de 5,41 milliards de francs pour atteindre 195,48 milliards de francs (-2,7%). [Voir annexe 4](#)

Les valeurs de remplacement positives inscrites au bilan s'élèvent à 2,99 milliards de francs (exercice précédent: 3,64 milliards de francs), les valeurs de remplacement négatives à 2,84 milliards de francs (exercice précédent: 3,37 milliards de francs). Cette baisse est due, pour l'essentiel, à l'évolution du contexte des taux d'intérêt.

Rapport de rémunération



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Le rapport de rémunération est disponible au chapitre «Corporate Governance», pages 77–85, dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

→ raiffeisen.ch/rapport

Contenu des comptes annuels 1/2



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

14 Bilan de Raiffeisen Suisse

16 Compte de résultat de Raiffeisen Suisse

17 Proposition relative à l'emploi du bénéfice

18 Etat des capitaux propres

19 Annexe

- 19 Société, forme juridique, siège
- 19 Commentaires relatifs à la gestion des risques
- 24 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur
- 25 Evaluation des couvertures
- 26 Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting
- 26 Application du principe de hedge accounting
- 27 Principes de comptabilisation et d'évaluation
- 35 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)
- 37 Immobilisations financières
- 38 Participations
- 39 Immobilisations corporelles
- 39 Valeurs immatérielles
- 40 Autres actifs et passifs
- 40 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
- 41 Institutions de prévoyance
- 43 Produits structurés émis
- 44 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours
- 45 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux
- 46 Capital social
- 47 Parties liées
- 48 Structure des échéances des instruments financiers
- 49 Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)
- 50 Bilan par monnaie

32 Informations sur le bilan

- 32 Opérations de financement de titres (actifs et passifs)
- 33 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises
- 34 Opérations de négoce

Contenu des comptes annuels 2/2



Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

52 Informations sur les opérations hors bilan

52 Créances et engagements conditionnels

53 Informations sur le compte de résultat

- 53 Résultat des opérations d'intérêts
- 54 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service
- 55 Résultat des opérations de négoce
- 55 Autres produits ordinaires
- 56 Charges de personnel
- 56 Autres charges d'exploitation
- 57 Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes
- 57 Impôts courants

58 Rapport de l'organe de révision

Bilan de Raiffeisen Suisse



Bilan

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2024	Variation	
				en CHF	en %
Actifs					
Liquidités	10, 17	43 896 474	39 845 977	-4 050 497	-9,2
Créances sur les Banques Raiffeisen	10, 17	1 500 879	1 542 404	41 525	2,8
Créances sur les autres banques	10, 17	6 099 514	6 389 018	289 504	4,7
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	354 580	1 300 532	945 952	266,8
Créances sur la clientèle	2, 17	3 978 570	4 457 238	478 668	12,0
Créances hypothécaires	2, 10, 17	1 397 216	1 714 630	317 414	22,7
Opérations de négoce	3, 17	2 031 203	2 047 624	16 421	0,8
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 17	3 644 057	2 991 777	-652 280	-17,9
Immobilisations financières	5, 10, 17	10 765 801	12 169 777	1 403 976	13,0
Comptes de régularisation		495 511	428 041	-67 470	-13,6
Participations	6	373 119	292 554	-80 565	-21,6
Immobilisations corporelles	7	284 678	270 842	-13 836	-4,9
Valeurs immatérielles	8	5024	3 517	-1507	-30,0
Autres actifs	9	434 637	620 717	186 080	42,8
Total des actifs		75 261 264	74 074 649	-1 186 615	-1,6
Total des créances de rang subordonné		-	1065	1065	-
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	1065	1065	-

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

**Bilan**

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2024	Variation	
				en CHF	en %
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	17	30 526 654	30 006 563	-520 091	-1,7
Engagements envers les autres banques	17	16 507 269	24 449 559	7 942 290	48,1
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	8 929 901	660 378	-8 269 523	-92,6
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	17	6 246 291	6 747 210	500 919	8,0
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 17	261 191	571 309	310 118	118,7
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 17	3 372 765	2 839 690	-533 075	-15,8
Emprunts et prêts sur lettres de gage	12, 13, 17	4 950 462	5 000 367	49 905	1,0
Comptes de régularisation		561 506	468 117	-93 389	-16,6
Autres passifs	9	877 580	382 485	-495 095	-56,4
Provisions	14	76 833	55 794	-21 039	-27,4
Réserves pour risques bancaires généraux	14	115 248	123 548	8300	7,2
Capital social	15	2 530 800	2 530 800	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		189 597	203 642	14 045	7,4
Bénéfice		115 167	35 187	-79 980	-69,4
Total des capitaux propres		2 950 812	2 893 177	-57 635	-2,0
Total des passifs		75 261 264	74 074 649	-1 186 615	-1,6
Total des engagements de rang subordonné		2 852 735	3 355 759	503 024	17,6
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2 852 735	3 355 759	503 024	17,6
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 20	2 760 537	2 649 943	-110 594	-4,0
Engagements irrévocables	2	2 037 549	2 500 660	463 111	22,7
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	2592	2823	231	8,9

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse



Compte de résultat

en 1000 CHF	Annexe	2023	2024	Variation	
				en CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	21	1 931 940	2 216 243	284 303	14,7
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21	68 489	89 721	21 232	31,0
Charges d'intérêts	21	-1 827 914	-2 179 924	-352 010	19,3
Résultat brut des opérations d'intérêts		172 516	126 039	-46 477	-26,9
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	14	-32 265	-28 575	3 690	-11,4
Résultat net des opérations d'intérêts		140 250	97 465	-42 785	-30,5
Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements	22	48 465	52 665	4 200	8,7
Produit des commissions sur les opérations de crédit	22	18 957	19 537	580	3,1
Produit des commissions sur les autres prestations de service	22	51 041	62 541	11 500	22,5
Charges de commissions	22	-32 933	-37 720	-4 787	14,5
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22	85 531	97 023	11 492	13,4
Résultat des opérations de négocie	23	64 275	62 355	-1 920	-3,0
Résultat des alienations d'immobilisations financières	33	75	42	127,3	
Produit des participations		42 315	29 930	-12 385	-29,3
Résultat des immeubles		6 071	6 718	647	10,7
Autres produits ordinaires	24	551 088	635 522	84 434	15,3
Autres charges ordinaires		-53 032	-57 223	-4 191	7,9
Autres résultats ordinaires		546 475	615 021	68 546	12,5
Produit opérationnel		836 531	871 864	35 333	4,2
Charges de personnel	25	-415 660	-436 803	-21 143	5,1
Autres charges d'exploitation	26	-252 922	-270 814	-17 892	7,1
Charges d'exploitation		-668 582	-707 617	-39 035	5,8
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 7, 8	-68 519	-121 791	-53 272	77,7
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	14	4 279	3 952	-327	-7,6
Résultat opérationnel		103 709	46 408	-57 301	-55,3
Produits extraordinaires	27	22 453	1 721	-20 732	-92,3
Charges extraordinaires	27	-	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	14	-8 372	-8 300	72	-0,9
Impôts	28	-2 623	-4 643	-2 020	77,0
Bénéfice		115 167	35 187	-79 980	-69,4

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Proposition relative à l'emploi du bénéfice



Proposition adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025

en 1000 CHF	2023	2024	Variation	
			Variation	en %
Bénéfice	115 167	35 187	-79 980	-69,4
Bénéfice reporté	-	-	-	-
Bénéfice au bilan	115 167	35 187	-79 980	-69,4
Affectation du bénéfice				
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	14 045	3 552	-10 493	-74,7
Rémunération du capital social	101 122	31 635	-69 487	-68,7
Total du bénéfice affecté	115 167	35 187	-79 980	-69,4

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Etat des capitaux propres



Etat des capitaux propres

en 1000 CHF	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice ¹	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2024	2 530 800	189 597	115 248	115 167	2 950 812
Augmentation du capital	–	–	–	–	–
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	–	14 045	–	–14 045	–
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	8 300	–	8 300
Rémunération du capital social	–	–	–	–101 122	–101 122
Bénéfice	–	–	–	35 187	35 187
Capitaux propres au 31.12.2024	2 530 800	203 642	123 548	35 187	2 893 177

1 La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associazion
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment à travers leur groupement solidaire et responsable une communauté de risque forte et solidaire.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions réglementaires et sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexamинée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Les risques ne sont pris que dans le cadre de sa disposition à prendre des risques, et seulement s'ils peuvent être pris sur la base d'une évaluation approfondie et gérés de manière systématique, s'ils sont contrebalancés par des revenus appropriés et peuvent être contrôlés à tous les niveaux. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation.

Contrôle des risques

La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le modèle des «Three Lines» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risk & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Raiffeisen Suisse limite et contrôle les principales catégories de risque au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risk & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen Suisse réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance du Groupe Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants tels que le résultat, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble du Groupe ou bien pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. Dans le cadre du plan de stabilisation et d'urgence, Raiffeisen Suisse procède en outre à des simulations de crise inversées pour le Groupe Raiffeisen.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques au sein du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de simulations de crise.



Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risque et comprend les éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance des risques et rapports sur la situation de risque

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques ni la tolérance au risque
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les titres, les obligations et les titres de participation comportent des risques de crédit car une perte peut survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de solvabilité
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de solvabilité représentent le risque de défaillance ou de détérioration de la solvabilité d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Une défaillance se produit lorsqu'une créance est en souffrance ou compromise.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays et intègrent le risque de transfert lorsque les autorités d'un pays empêchent ou limitent le paiement d'une obligation ainsi que les risques systémiques résultant d'évolutions politiques ou macroéconomiques spécifiques à certains pays.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est surtout exposé à des risques de solvabilité, de garantie et de concentration.

Les crédits importants à la clientèle entreprises sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les crédits en blanc supérieurs à un montant défini font par ailleurs l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration sont examinés et pris en compte dans le cadre du processus de crédit.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques existent notamment pour les crédits accordés aux banques commerciales ou aux clients entreprises, pour les obligations ou les titres de participation, pour les opérations de financement de titres ou pour les produits de négoce comme les contrats de dérivés OTC. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse, pondérés du risque, ne doivent pas dépasser 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu des contrats-cadres avec les contreparties avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat-cadre suisse ou ISDA), ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés en tenant compte des garanties échangées.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises.

Des normes contraignantes s'appliquent à Raiffeisen Suisse pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité de la clientèle est répartie en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions Recovery.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type d'immeuble, dont notamment les modèles hédonistes, la méthode de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon la forme et le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche orientée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance n'est plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Le département Risk & Compliance surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein de Raiffeisen Suisse, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé au sein du Groupe Raiffeisen. Le département Risk & Compliance surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque, de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Au 31 décembre 2024, Raiffeisen Suisse présentait quatre gros risques soumis à déclaration. Au 31 décembre 2024, les 20 positions globales les plus importantes de Raiffeisen Suisse à déclarer en vertu des réglementations se sont élevées au total (après réduction et pondération du risque) à 3,6 milliards de francs.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Risques de marché

Portefeuille de la banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et le résultat annuel de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting) au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligatoire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites de risque de taux et en rend compte au moins chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque de Raiffeisen Suisse. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des exigences en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

Portefeuille de négoce

Les opérations de négoce du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets/métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Le respect des limites de value at risk, de scénario et de perte fixées par le Conseil d'administration et la Direction est surveillé quotidiennement par le département Risk & Compliance. Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance conformément aux prescriptions légales et réglementaires et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, sur les limites fixées par le Conseil d'administration et sur des scénarios de crise internes.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou faisant suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Les possibles pertes financières pouvant résulter des risques juridiques et de compliance ainsi que les conséquences sur la réputation sont également prises en compte.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance envers ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite de value at risk ou par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Le recueil et l'analyse des incidents opérationnels aident également à l'identification et à l'évaluation des risques. Le département Risk & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élaborer des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite de value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

S'agissant des risques opérationnels liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciens. Les key risk indicators font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque pour les risques juridiques et de compliance et il en déduit un plan d'action orientée sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration, et ensuite mis en œuvre. Par ailleurs, une évaluation des risques relatifs au comportement sur le marché et une analyse des risques de blanchiment d'argent sont effectuées une fois par an, en tenant compte du domaine d'activité, de la nature des relations d'affaires gérées et des produits et services proposés.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance ainsi que des évolutions juridiques importantes et de leurs conséquences pour le Groupe Raiffeisen. En plus, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Risques financiers liés aux critères ESG

Raiffeisen analyse systématiquement les risques financiers liés aux critères ESG et l'impact qu'ils ont sur les catégories de risque existantes. Par ailleurs, des scénarios sont calculés pour les risques financiers liés au climat. Des indicateurs de risque sont utilisés pour leur surveillance. Les résultats des analyses et des calculs de scénarios ainsi que les indicateurs de risque font l'objet d'un rapport annuel au Conseil d'administration.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 11 novembre 2020, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Les données sur une base consolidée, soumises à l'obligation de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1 Publication – banques, peuvent être consultées dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen ou sur le site internet de Raiffeisen [→ raiffeisen.ch/publications-prudentielles](http://raiffeisen.ch/publications-prudentielles).

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen Suisse utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les notations d'émetteurs/émissions établies par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisées pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises.

Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs/émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Pour le calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties ([cf. aussi «Evaluation des couvertures», page 25](#)) et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Le cas échéant, des garanties complémentaires sont requises ou, à défaut, une correction de valeur est établie ([cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions», page 25](#)).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction de la limite est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées et le crédit est liquidé. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à des clients entreprises ou des financements à des collectivités de droit public. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est établie si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Calcul des corrections de valeur et provisions

Le besoin de correction de valeur et/ou de provisions pour les positions compromises est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEP FINMA), des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes attendues sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «Publication réglementaire» au sens de la circulaire FINMA 2016/1 (en particulier au tableau «CRE: IRB – données relatives aux modèles»). L'évaluation des pertes attendues au sens de l'OEP FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'experts et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres relatifs à l'utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate en cas de crise. Une utilisation éventuelle des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues existantes est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues.

Evaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'estimation dépend du type et de l'utilisation des immeubles.

Pour estimer les maisons individuelles, les appartements en propriété, les maisons de vacances et les appartements de vacances, la Banque dispose, en plus de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédonique.

Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour l'estimation, la Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix immobiliers en vigueur dans la région, fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

L'évaluation des maisons pour deux et trois familles se fait selon la méthode de la valeur réelle.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou du financement d'immeubles consécutif à un changement de propriétaire, l'évaluation s'effectue, en règle générale, selon le principe de la valeur la plus basse; c'est-à-dire que la valeur d'avance correspond au montant le plus faible entre la valeur d'avance et le prix d'achat. Ce principe vaut pour tous les types d'immeubles pendant une durée d'au minimum 24 mois dès le changement de propriétaire, à l'exclusion des augmentations de crédit où le montant de l'augmentation pour des investissements accroissant la valeur est pris en compte dans l'immeuble gagé. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers accessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels un market maker et des informations sur les cours sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation/indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après:

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque	Swaps de taux d'intérêt, de devises et de cross currency
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Constitution de groupes d'instruments financiers

Dans les opérations de couverture du portefeuille de la banque, on distingue deux catégories de relations de couverture. Dans le cas des macro-couvertures, les positions sensibles aux variations des taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque sont regroupées sur la base de sensibilités aux taux clés par monnaie et couvertes en conséquence. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. En revanche, dans le cas des micro-couvertures, le risque résultant d'une seule opération de base est couvert par une seule opération de couverture.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en permanence de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première utilisation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négociation et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que selon la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boulement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boulement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boulement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote sont détenues directement ou indirectement. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan ainsi qu'au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négociation». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2023	31.12.2024
EUR	0,931	0,938
USD	0,842	0,906

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métals sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métals sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Dans le cas de crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la conclusion de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont de nouveau comptabilisées à leur valeur nominale (par conséquent avec annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfait.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes attendues sur les créances non compromises

Les corrections pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», page 25).

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending et securities borrowing)

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse-repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits au bilan ou décomptabilisés que si le contrôle des droits en découlant est acquis ou cédé. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les transactions de couverture des secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory sont conclues via le portefeuille de négoce. Les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'entrent pas eux-mêmes sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Dans ***l'annexe 4*** figurent les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture internes présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory.

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe, de même que les emprunts à option, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPF-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes attendues

Conformément à l'OEPF-FINMA, des corrections de valeur pour pertes attendues doivent être constituées sur le poste «Immobilisations financières» (titres de créance avec détention jusqu'à l'échéance). Ces corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle ([cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», page 25](#)).

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles

	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	dans 3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'inscription à l'actif des charges liées à la réalisation et au développement des systèmes bancaires centraux passe par le poste «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtrir non construits ne sont pas amortis.



La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles portées au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture contre les risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques.

Fiscalité

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires
Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions», page 25).

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification des principes de comptabilisation et d'évaluation n'a été effectuée.

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant une influence significative sur le résultat de l'exercice 2024 n'est survenu après la date du bilan.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Informations sur le bilan



1– Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en 1000 CHF

	31.12.2023	31.12.2024
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	354 580	1 300 532
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	8 929 901	660 378
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	9 306 416	1 319 764
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	9 306 416	1 319 764
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	662 661	2 002 134
dont titres remis à un tiers en garantie	186 642	–
dont titres aliénés	261 191	571 309

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.



2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Couvertures des créances et des opérations hors bilan

en 1000 CHF	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	595 696	384 257	3 718 450	4 698 403
Créances hypothécaires	1 693 332	1 800	48 953	1 744 085
Immeubles d'habitation	309 211	–	3 169	312 380
Immeubles commerciaux et de bureaux	109 958	–	–	109 958
Artisanat et industrie	498 558	–	225	498 783
Autres	775 605	1 800	45 559	822 964
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	2 289 028	386 057	3 767 402
	31.12.2023	1 963 401	185 186	3 467 611
				5 616 198
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	2 282 675	385 874	3 503 320
	31.12.2023	1 958 793	185 063	3 231 930
				5 375 786
Hors bilan				
Engagements conditionnels	3 255	15 506	2 631 181	2 649 943
Promesses irrévocables	266 585	2 940	2 231 135	2 500 660
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	2 823	2 823
Total hors bilan	31.12.2024	269 840	18 446	4 865 139
	31.12.2023	235 191	5 763	4 559 724
				4 800 678

Créances compromises

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuels
Créances compromises	31.12.2024	320 042	52 263	267 779
	31.12.2023	279 896	36 355	243 540
				215 444

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que des taux de correction de valeur individuels inférieurs à 100% sont appliqués en raison de la solvabilité de certains débiteurs.



3 – Opérations de négoce

3.1 – Actifs

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Opérations de négoce (actifs)

en 1000 CHF

Opérations de négoce

	31.12.2023	31.12.2024
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	801 129	943 026
dont cotés ¹	766 903	943 026
Titres de participation	41 442	6 728
Métaux précieux	1 160 788	1 033 793
Autres actifs du négoce	27 845	64 077
Total des actifs	2 031 203	2 047 624
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	625 235	488 073

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

3.2 – Passifs

Opérations de négoce (engagements)

en 1000 CHF

Opérations de négoce

	31.12.2023	31.12.2024
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	257 253	562 911
dont cotés ¹	257 253	562 911
Titres de participation	421	8 200
Métaux précieux ²	–	–
Autres passifs du négoce ²	3 517	198
Total des engagements	261 191	571 309
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).



4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Instruments financiers dérivés

en 1000 CHF	Instruments de négociation						Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats			
	positives	négatives		positives	négatives				
Instruments de taux d'intérêt									
Contrats à terme y compris FRA	–	–	–	–	–	–			
Swaps	593 062	594 831	43 091 447	1 298 464	1 500 910	66 834 120			
Futures	–	–	16 436 187	–	–	–			
Options (OTC)	756	756	346 820	–	–	–			
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–			
Total instruments de taux d'intérêt	593 818	595 587	59 874 455	1 298 464	1 500 910	66 834 120			
Devises									
Contrats à terme	533 851	595 199	41 681 061	447 140	20 964	21 657 974			
Swaps comb. taux d'int. / devises	39	4 346	201 837	5 924	17 784	1 407 300			
Futures	–	–	–	–	–	–			
Options (OTC)	8 193	6 986	268 987	–	–	–			
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–			
Total devises	542 083	606 532	42 151 885	453 064	38 749	23 065 274			
Métaux précieux									
Contrats à terme	21 182	21 147	1 151 227	–	–	–			
Swaps	–	–	–	–	–	–			
Futures	–	–	–	–	–	–			
Options (OTC)	15 104	6 625	804 823	–	–	–			
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–			
Total métaux précieux	36 287	27 772	1 956 050	–	–	–			
Titres de participation / indices									
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–			
Swaps	–	–	–	–	–	–			
Futures	–	–	2 320	–	–	–			
Options (OTC)	46 527	42 363	1 173 471	–	–	91 540			
Options (exchange traded)	–	6 244	143 876	–	–	–			
Total titres de participation / indices	46 527	48 606	1 319 668	–	–	91 540			

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

**Instruments financiers dérivés**

en 1000 CHF	Instruments de négociation			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	255	255	13 060	—	—	—
Total Return Swaps	—	—	—	—	—	—
First-to-Default Swaps	—	—	—	—	—	—
Autres dérivés de crédit	—	—	—	—	—	—
Total dérivés de crédit	255	255	13 060	—	—	—
Autres						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	—	—	—	—
Options (OTC)	21 278	21 278	176 017	—	—	—
Options (exchange traded)	—	—	—	—	—	—
Total autres	21 278	21 278	176 017	—	—	—
Total 31.12.2024	1 240 249	1 300 031	105 491 135	1 751 529	1 539 659	89 990 934
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 240 249	1 293 788	—	1 751 529	1 539 659	—
Total 31.12.2023	1 729 541	1 588 927	110 388 859	1 914 516	1 783 838	90 508 036
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 729 451	1 588 898	—	1 914 516	1 783 838	—

Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement			Volumes des contrats		
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Instances centrales de clearing	1 807 680	2 019 306	24 036 563	46 430 637	32 688 296	103 155 496
Banques Raiffeisen ¹	262	158	30 558	167	—	30 725
Banques et maisons de titres	976 474	746 845	58 448 413	5 922 871	1 395 645	65 766 929
Bourses	—	6 244	14 357 076	2 225 308	—	16 582 384
Autres clients	207 362	67 137	8 560 988	1 293 044	92 504	9 946 535
Total 31.12.2024	2 991 777	2 839 690	105 433 597	55 872 027	34 176 445	195 482 069
Total 31.12.2023	3 644 057	3 372 765	112 951 850	54 319 307	33 625 738	200 896 895

1 Principalement pour les besoins de la clientèle.

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.



Qualité des contreparties

Banques / Maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 91,0% des valeurs de remplacement positives sont des créances dont la contrepartie bénéficie d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's), ou d'un rating comparable.

Clientèle: lors de transactions avec les clientes et les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 – Immobilisations financières

5.1 – Répartition des immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Titres de créance	10 763 429	12 167 212	10 491 568	12 460 177
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	10 763 429	12 167 212	10 491 568	12 460 177
dont titres non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	2 372	2 565	3 758	3 901
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total des immobilisations financières	10 765 801	12 169 777	10 495 326	12 464 078
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	10 713 234	12 147 167	–	–

1 Au moins 10% du capital ou des voix.

5.2 – Répartition des contreparties par rating

Répartition des contreparties selon la notation

31.12.2024 en 1000 CHF	Valeur comptable					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	Placement sans rating
Titres de créances	11 902 008	32 607	–	–	–	232 598

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



6 – Participations

Participations

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable 31.12.2023	2023				2024		
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable 31.12.2024	Valeur de marché 31.12.2024	
Participations sociétés du Groupe	36 407	-30 407	6 000	–	–	–	–	6 000	–	
avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
sans valeur boursière	36 407	-30 407	6 000	–	–	–	–	6 000	–	
Autres participations	544 948	-177 828	367 119	–	564	-22	-82 763	1 655	286 554	108 525
avec valeur boursière	364 236	-158 232	206 004	–	–	–	-82 363	–	123 641	108 525
sans valeur boursière	180 711	-19 596	161 115	–	564	-22	-400	1 655	162 913	–
Total des participations	581 355	-208 235	373 119	–	564	-22	-82 763	1 655	292 554	108 525

Dans le cadre de l'examen périodique de la valeur intrinsèque, la participation dans Leonteq AG a fait l'objet d'une correction de valeur de 82,4 millions de francs.

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également décomptabilisé en 2018 des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe que dans ce contexte, plus aucun paiement ne sera effectué.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements et les engagements conditionnels décomptabilisés susmentionnés pourraient alors redevenir d'actualité. En raison des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation du pacte d'actionnaires, il est renoncé à l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2024.



7 – Immobilisations corporelles

7.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2023			2024		
			Valeur comptable 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2024
Immeubles à l'usage de la Banque	247 087	-70 700	176 387	-369	1 544	-	-3 957	173 605
Autres immeubles	13 177	-6 044	7 133	-	127	-	-138	7 122
Software acquis séparément ou développés à l'interne	250 424	-180 042	70 382	-	5 823	-	-18 847	57 358
Autres immobilisations corporelles	132 645	-101 869	30 776	369	16 192	-	-14 579	32 757
Total des immobilisations corporelles	643 333	-358 655	284 678	-	23 686	-	-37 521	270 842

7.2 – Leasing d'exploitation

Leasing d'exploitation

en 1000 CHF	31.12.2023		31.12.2024	
Engagements de leasing non portés au bilan				
Echéant dans les 12 mois		1 273		1 132
Echéant dans les 1 à 5 ans		1 742		759
Echéant dans plus de 5 ans		-		-
Total engagements de leasing non portés au bilan		3 015		1 891
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année		3 015		1 891

8 – Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2023			2024		
			Valeur comptable 31.12.2023	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2024	
Autres valeurs immatérielles	7 536	-2 512	5 024	-	-	-1 507	3 517	
Total des valeurs immatérielles	7 536	-2 512	5 024	-	-	-1 507	3 517	



9 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs

	en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Autres actifs			
Compte de compensation		–	228 979
Comptes d'ordre Impôts indirects		409 317	368 327
Autres comptes d'ordre		19 295	17 761
Marchandises		6 006	5 651
Autres actifs divers		19	0
Total des autres actifs		434 637	620 717
Autres passifs			
Compte de compensation		488 629	–
Redevances dues, impôts indirects		36 639	48 786
Fonds de solidarité		281 801	276 680
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen		1 576	1 212
Autres comptes d'ordre		70 510	57 019
Autres passifs divers		1	0
Total des autres passifs		877 580	382 485

10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

	en 1000 CHF	31.12.2023		31.12.2024	
		Valeur compt.	Engagements effectifs	Valeur compt.	Engagements effectifs
Liquidités	810 974	810 974	828 204	828 204	
Créances sur les autres banques	1 152 033	1 152 033	868 000	868 000	
Créances sur la clientèle	65 132	65 132	89 317	89 317	
Créances hypothécaires	–	–	66 112	6 607	
Immobilisations financières	962 808	214 980	934 278	171 735	
Total des actifs mis en gage	2 990 947	2 243 119	2 785 911	1 963 863	
Total des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	–	–	–	–	–

1 Sans opérations de financement de titres (voir la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1).

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



11 – Institutions de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Le règlement sur la prévoyance permet aux assurés de prendre une retraite flexible en une seule fois ou en plusieurs étapes entre 58 et 70 ans. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur de Raiffeisen Suisse, des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	31.12.2023	31.12.2024
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	44 357	53 248
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	44 357	53 248

11.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (institution de prévoyance patronale)

en 1000 CHF	2023	2024
Situation au 01.01.	1 648	5 023
+ Versements ¹	5 000	–
– Prélèvements ¹	-1 632	-1 492
+ Rémunération ²	7	29
Situation au 31.12.	5 023	3 561

1 Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 25. "Charges de personnel").

2 La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



11.3 –Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

D'après les comptes annuels vérifiés de 2023 et de 2024 (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative

	31.12.2023	31.12.2024
Degré de couverture	111,6	117,4

Le montant cible de la réserve de fluctuation de valeur de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative s'élève à 117% au 31 décembre 2024. Fin 2024, le degré de couverture était légèrement supérieur à cet objectif et il y avait donc des fonds libres. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des assurés.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan et le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	2023	2024
Charges de prévoyance, propre institution de prévoyance	46 265	48 230
Versements / prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	3 368	-1 492
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	49 633	46 738
Modification de l'avantage / engagement économique de l'excédent / insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance (voir annexe 25 "Charges de personnel")	49 633	46 738

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



12 – Produits structurés émis

Produits structurés émis

31.12.2024 en 1000 CHF		Valeur comptable		Total	
		Evaluation globale			
		Comptabilisation dans les opérations de négociation	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
			Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux		–	–	2 274 –756 1 518	
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)		–	–	2 274 –756 1 518	
Sans RDP		–	–	– – –	
Titres de participation		–	–	674 968 –24 309 650 659	
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)		–	–	674 968 –24 309 650 659	
Sans RDP		–	–	– – –	
Devises		–	–	– – –	
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)		–	–	– – –	
Sans RDP		–	–	– – –	
Matières premières / métaux précieux		–	–	88 503 16 596 105 099	
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)		–	–	88 503 16 596 105 099	
Sans RDP		–	–	– – –	
Dérivés de crédit		–	–	6 438 36 6 473	
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)		–	–	6 438 36 6 473	
Sans RDP		–	–	– – –	
Total		–	–	772 183 –8 434 763 749	

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué et reporté séparément. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».



13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Emprunts et prêts de lettres de gage en cours

31.12.2024 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts					
non subordonné	2011	2,625	04.02.2026	–	143 600
	2016	0,300	22.04.2025	–	375 000
	2016	0,750	22.04.2031	–	100 000
	2021	0,000	19.12.2031	–	29 550
	2022	0,000	15.07.2032	–	39 334
	2023	0,000	18.07.2033	–	111 500
	2023	2,1125	28.09.2028	–	99 100
subordonné avec clause PONV ¹	2020	0,500	11.11.2028	11.11.2027	175 000
	2020	1,500	23.11.2034	23.11.2033	175 000
	2020	2,000	durée illimitée ²	16.04.2026	525 000
	2021	0,1775	15.01.2027	15.01.2026	119 000
	2021	0,405	28.09.2029	28.09.2028	165 000
	2021	0,570	15.01.2031	15.01.2030	210 000
	2021	2,250	durée illimitée ²	31.03.2027	300 000
	2022	5,230 ³	01.11.2027	–	469 100
	2023	4,840 ³	03.11.2028	–	469 100
	2023	4,000	durée illimitée ²	31.05.2029	100 000
	2024	2,1175	14.05.2032	14.05.2031	147 200
	2024	3,852 ³	03.09.2032	03.09.2031	469 100
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	2,185 ⁵	2025		332 714
		0,916 ⁵	2026		320 345
		0,821 ⁵	2027		85 597
		0,294 ⁵	2028		24 271
		1,241 ⁵	2029		9 025
		2,617 ⁵	après 2029		230
Total propres emprunts					4 993 767
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	2024	1,255 ⁵	div.		6 600
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					5 000 367

1 Clause PONV = point of non-viability / moment où l'insolvabilité menace.

2 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

3 Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).



14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	en 1000 CHF	2023					2024	
		Etat au 31.12.2023	Utilisations conformes au but	Reclassification	Définitions de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat
Provisions								
Provisions pour risque de défaillance	36 844	-638	101	4	-	3 675	-10 291	29 695
dont provisions pour pertes attendues ¹	15 702	-	-	4	-	-	-1 928	13 779
Provisions pour autres risques d'exploitation	24 417	-11 359	-	-	-	-	-	13 059
Provisions de restructurations	4 525	-1 171	-	-	-	1 703	-	5 057
Autres provisions ²	11 047	-3 276	-	-	-	212	-	7 984
Total des provisions	76 833	-16 444	101	4	-	5 591	-10 291	55 794
Réserves pour risques bancaires généraux								
dont imposées	115 248	-	-	-	-	8 300	-	123 548
dont imposées	108 148	-	-	-	-	-	-	108 148
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	215 444	-112	-101	-1	2 443	52 998	-28 170	242 501
Corrections de valeur pour pertes attendues ¹	26 585	-	-	18	-	3 749	-	30 352
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	242 029	-112	-101	17	2 443	56 747	-28 170	272 853

1 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Étant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.



15 – Capital social

Capital social

en 1000 CHF	2023			2024		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	2 530 800	2 530,8	2 530 800	2 530 800	2 530,8	2 530 800
dont libéré	2 530 800	2 530,8	2 530 800	2 530 800	2 530,8	2 530 800

Les parts sociales sont intégralement détenues par les 218 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 219 Banques Raiffeisen), dont aucune (exercice précédent: aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire deux parts sociales de 1000 francs par tranche de 100 000 francs de leur volume global comptabilité financière (COFI) et verser la totalité ou une partie du montant dans le délai imparti, conformément à la décision du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le volume global comptabilité financière (COFI) comprend le total du bilan et le volume de dépôt (sans obligations de caisse propres en dépôt) en tenant compte d'éventuels effets extraordinaires. Au 31 décembre 2024, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 6480,8 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 2530,2 millions de francs ont été versés. Des parts sociales à hauteur de 0,6 million de francs ont été reprises sans imputation à l'engagement de libérer.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



16 – Parties liées

Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Sociétés du Groupe	58 660	101 327	116 413	121 697
Affaires d'organes	27	20	–	–
Autres parties liées	57 133	60 001	115 282	110 849
Total des créances et engagements envers les parties liées	115 820	161 347	231 695	232 547

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Au 31.12.2024, les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent à 1,77 milliard de francs (exercice précédent: 1,74 milliard de francs) et les engagements irrévocables à 150,0 millions de francs (exercice précédent: 0,8 million de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 101,3 millions de francs contiennent des prêts non couverts (dernière échéance le 31 décembre 2025) dont la rémunération est de 2,4% en moyenne.
- Les engagements envers d'autres parties liées à hauteur de 110,8 millions de francs comprennent une position de 6,4 millions de francs rémunérée à 2,75%.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



17 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instruments financiers (Actifs/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Liquidités	39 017 773	828 204	–	–	–	–	39 845 977
Créances sur les Banques Raiffeisen	1 542 404	–	–	–	–	–	1 542 404
Créances sur les autres banques	3 919 704	–	1 804 056	595 264	69 995	–	6 389 018
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	1 300 532	–	–	–	–	1 300 532
Créances sur la clientèle	22 201	248 214	2 416 001	767 732	825 018	178 071	4 457 238
Créances hypothécaires	1 365	18 261	801 306	266 219	441 118	186 362	1 714 630
Opérations de négocié	2 047 624	–	–	–	–	–	2 047 624
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2 991 777	–	–	–	–	–	2 991 777
Immobilisations financières ¹	2 565	–	49 809	53 183	4 846 043	7 218 177	12 169 777
Total 31.12.2024	49 545 413	2 395 211	5 071 172	1 682 398	6 182 173	7 582 610	72 458 977
Total 31.12.2023	54 191 831	1 184 558	5 073 420	1 899 113	5 102 954	6 216 418	73 668 295

1 Il n'y a pas d'immobilisations financières (aucune non plus l'année précédente).

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers/instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques Raiffeisen	30 006 563	–	–	–	–	–	30 006 563
Engagements envers les autres banques	4 101 825	–	19 040 192	1 254 704	52 837	–	24 449 559
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	660 378	–	–	–	660 378
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	914 513	286 252	3 876 682	392 296	442 365	835 102	6 747 210
Engagements résultant d'opérations de négocié	571 309	–	–	–	–	–	571 309
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 839 690	–	–	–	–	–	2 839 690
Emprunts	–	–	48 269	659 445	3 004 139	1 281 914	4 993 767
Prêts sur lettres de gage	–	–	–	–	–	6 600	6 600
Total 31.12.2024	38 433 900	286 252	23 625 521	2 306 445	3 499 342	2 123 616	70 275 076
Total 31.12.2023	39 293 084	245 934	24 858 156	1 150 644	3 564 591	1 682 124	70 794 533

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

en 1000 CHF	31.12.2023	Part en %	31.12.2024	Part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	5 002 905	96,5	5 137 041	92,0
Placement sûr	150 172	2,9	278 063	5,0
Bon placement moyen	28 190	0,5	41 017	0,7
Placement spéculatif à très spéculatif ¹	1 568	0,0	120 063	2,2
Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	–	–	2 468	0,0
Placement sans notation	808	0,0	2 270	0,0
Total expositions à l'étranger	5 183 644	100,0	5 580 921	100,0

1 Presque la totalité du montant au 31 décembre 2024 concerne des opérations passives qui n'ont pas encore été exécutées et ont été saisies en vertu du principe de la date de conclusion. Il en résulte une créance jusqu'au moment du règlement, c'est-à-dire jusqu'à la date de valeur.

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.



19 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie

31.12.2024
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	39 726 645	76 026	14 014	29 292	39 845 977
Créances sur les Banques Raiffeisen	1 541 425	–	–	979	1 542 404
Créances sur les autres banques	1 210 616	2 227 265	2 334 157	616 980	6 389 018
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	666 122	634 410	–	1 300 532
Créances sur la clientèle	3 850 602	376 754	200 698	29 184	4 457 238
Créances hypothécaires	1 714 630	–	–	–	1 714 630
Opérations de négocie	992 122	107	21 602	1 033 793	2 047 624
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2 991 777	–	–	–	2 991 777
Immobilisations financières	12 167 212	–	2 565	–	12 169 777
Comptes de régularisation	415 694	5 819	4 988	1 539	428 041
Participations	292 554	–	–	–	292 554
Immobilisations corporelles	270 842	–	–	–	270 842
Valeurs immatérielles	3 517	–	–	–	3 517
Autres actifs	620 717	–	–	–	620 717
Total des actifs portés au bilan	65 798 355	3 352 093	3 212 434	1 711 767	74 074 649
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	18 035 927	17 742 071	26 153 096	4 568 253	66 499 347
Total des actifs	83 834 282	21 094 165	29 365 530	6 280 020	140 573 996

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

**Bilan par monnaie**31.12.2024
en 1000 CHF

	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	25 882 609	3 060 389	637 762	425 803	30 006 563
Engagements envers les autres banques	4 517 966	4 285 060	14 422 994	1 223 539	24 449 559
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	554 000	–	90 630	15 748	660 378
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 983 558	1 153 991	494 304	115 358	6 747 210
Engagements résultant d'opérations de négoce	571 309	–	–	–	571 309
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 839 690	–	–	–	2 839 690
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3 586 229	1 409 559	1 743	2 836	5 000 367
Comptes de régularisation	373 610	36 280	55 454	2 773	468 117
Autres passifs	382 485	0	–	0	382 485
Provisions	55 702	87	5	–	55 794
Réserves pour risques bancaires généraux	123 548	–	–	–	123 548
Capital social	2 530 800	–	–	–	2 530 800
Réserve légale issue du bénéfice	203 642	–	–	–	203 642
Bénéfice	35 187	–	–	–	35 187
Total des passifs portés au bilan	46 640 335	9 945 366	15 702 893	1 786 055	74 074 649
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	36 841 618	11 153 876	13 552 452	4 550 733	66 098 680
Total des passifs	83 481 954	21 099 242	29 255 344	6 336 788	140 173 329
Position nette par monnaie	352 328	-5 078	110 185	-56 768	400 667

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Informations sur les opérations hors bilan

[Rapport d'activité](#)[Comptes annuels](#)[Aperçus sur cinq ans](#)

20 – Crédances et engagements conditionnels

Crédances et engagements conditionnels

en 1000 CHF

Engagements conditionnels

	31.12.2023	31.12.2024
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 174 532	2 214 123
Garanties de prestation de garantie et similaires ¹	410 042	237 431
Autres engagements conditionnels	175 963	198 388
Total des engagements conditionnels	2 760 537	2 649 943

Crédances éventuelles

Total des crédances éventuelles

¹ Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2024 (exercice précédent: 100 millions de francs).

En 2022 et 2023, les six Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues indépendantes. Raiffeisen Suisse a transféré les actifs immobilisés correspondants aux Banques Raiffeisen nouvellement créées au 1^{er} janvier de l'année en question. Conformément à l'art. 75 LFus, Raiffeisen Suisse répond pendant trois ans des dettes contractées avant le transfert de patrimoine, solidiairement avec les Banques Raiffeisen nouvellement créées en tant que nouveaux débiteurs. Au 31 décembre 2024, le recours à cette responsabilité solidaire a été jugé peu probable, raison pour laquelle aucune valeur ne figure dans le tableau ci-dessus.

Informations sur le compte de résultat



21 – Résultat des opérations d'intérêts

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Résultat des opérations d'intérêts

en 1000 CHF

2023 2024

Produits des intérêts et des dividendes

Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	302 229	330 066
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	734 010	669 965
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	3 366	34 796
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	84 503	99 062
Produit des intérêts des créances hypothécaires	25 877	32 745
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	68 489	89 721
Autres produits des intérêts	781 954	1 049 610
Total des produits des intérêts et des dividendes	2 000 430	2 305 964

Charges d'intérêts

Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-932 428	-897 772
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-545 434	-835 058
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-164 787	-228 601
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-82 742	-105 492
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-100 140	-110 506
Autres charges d'intérêts	-2 383	-2 497
Total des charges d'intérêts	-1 827 914	-2 179 924

Résultat brut des opérations d'intérêts

172 516 126 039



22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

en 1000 CHF

2023 2024

Produit des commissions

Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements

Opérations de dépôt	15 843	13 319
Courtages	3 806	3 645
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	17 841	20 439
Autres opérations de négoce de titres et placements	10 976	15 263
Produit des commissions sur les opérations de crédit	18 957	19 537

Produit des commissions sur les autres prestations de service

Moyens de paiement	47 099	58 183
Tenue de comptes	813	779
Autres prestations de service	3 129	3 579

Total du produit des commissions

118 464 **134 743**

Charges de commissions

Opérations de négoce de titres	-32 258	-36 987
Moyens de paiement	-62	-99
Autres charges de commissions	-614	-634

Total des charges de commissions

-32 933 **-37 720**

Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service

85 531 **97 023**



23 – Résultat des opérations de négoce

23.1 – Répartition selon les secteurs d'activités

Résultat des opérations de négoce

Répartition selon les secteurs d'activités

en 1000 CHF

	2023	2024
Portefeuille de la banque	1 665	1 800
Bureau de négoce Actions	4 016	2 091
Bureau de négoce Devises	9 580	8 702
Bureau de négoce Fixed Income	12 923	8 497
Bureau de négoce Billets/métaux précieux	30 946	32 779
Bureau de négoce Options	102	2 538
Bureau de négoce Taux	5 026	5 865
Bureau de négoce Produits structurés	18	82
Total du résultat des opérations de négoce	64 275	62 355

23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents

Résultat des opérations de négoce

Répartition en fonction des risques inhérents

en 1000 CHF

	2023	2024
Négoce de devises	11 326	10 717
Négoce de métaux précieux et billets	30 966	35 103
Négoce d'actions	4 034	2 159
Négoce de taux	17 948	14 376
Total du résultat des opérations de négoce	64 275	62 355

24 – Autres produits ordinaires

Autres produits ordinaires

en 1000 CHF

	2023	2024
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	80 928	54 922
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	192 343	274 467
Contributions des Banques Raiffeisen pour les prestations faisant l'objet d'une imputation solidaire	109 425	148 723
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	164 655	154 784
Autres	3 737	2 626
Total des autres produits ordinaires	551 088	635 522

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



25 – Charges de personnel

Charges de personnel

en 1000 CHF

	2023	2024
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque	2 000	2 000
Appointments et allocations au personnel	318 021	339 205
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	35 273	35 356
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	49 633	46 738
Autres charges de personnel	10 732	13 505
Total des charges de personnel	415 660	436 803

26 – Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

en 1000 CHF

	2023	2024
Coût des locaux	19 188	16 739
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	84 540	89 506
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	1 587	1 453
Honoraires de la société d'audit	2 711	3 008
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2 320	2 965
dont pour d'autres prestations de service	391	43
Autres charges d'exploitation	144 896	160 108
Total des autres charges d'exploitation	252 922	270 814

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes

Rapport d'activité
Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes

en 1000 CHF	2023	2024
Produits extraordinaires		
Bénéfices de réalisation aliénations immobilisations corporelles	9	–
Bénéfices de réalisation aliénations participations	19 556	62
Réévaluation de participations	2 597	1 633
Autres produits extraordinaires	291	27
Total des produits extraordinaires	22 453	1 721
Charges extraordinaires		
Total des charges d'extraordinaires	–	–

Aucune (exercice précédent: aucune) dissolution significative de réserves latentes n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

28 – Impôts courants

Impôts courants

en 1000 CHF	2023	2024
Charges pour impôts courants	2 623	4 643
Total des charges fiscales	2 623	4 643
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	2,5%	10,0%

Pour le calcul de l'impôt 2024, aucune perte reportée (exercice précédent: 102,7 millions de francs) n'a été prise en compte. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 14 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative (la «société»), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 14 à 16 et 18 à 57) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Eléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



2

Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

Risque

Raiffeisen Suisse société coopérative présente les créances de la clientèle, c'est-à-dire les créances clients et les créances hypothécaires, à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

La détermination d'un besoin de correction de valeur ou de provisions pour créance compromise est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrir, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables pour les banques (Ordonnance de la FINMA sur les comptes et Circ. FINMA 2020/1 «Comptabilité – Banques»), la Raiffeisen Suisse société coopérative établit également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes annuels au 31 décembre 2024, Raiffeisen Suisse société coopérative présente des créances clients de CHF 4,5 milliards et des crédits hypothécaires de CHF 1,7 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 258,2 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises de CHF 42,1 millions. Etant donné que les crédits à la clientèle, à 8,3%, représentent une part importante de l'actif dans les comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance constituent un élément clé particulièrement important.

Raiffeisen Suisse société coopérative décrit ses principes de comptabilité et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes à la page 28. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux états financiers aux pages 24 à 26.



Shape the future
with confidence

Nos procédures d'audit

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des corrections de valeur et des provisions relatives aux créances compromises. De plus, nous avons évalué si Raiffeisen Suisse société coopérative a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les créances non compromises conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les provisions pour corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaillance, la nécessité de détermination des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

3



Shape the future
with confidence

4

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site web d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yves Uhlmann
Expert-réviseur agréé

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Aperçu sur cinq ans



Bilan

Bilan

en 1000 CHF

	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs					
Liquidités					
Liquidités	35 390 664	56 056 494	34 255 540	43 896 474	39 845 977
Créances sur les Banques Raiffeisen	1 095 917	780 676	1 270 560	1 500 879	1 542 404
Créances sur les autres banques	3 947 870	3 258 494	2 187 839	6 099 514	6 389 018
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	354 580	1 300 532
Créances sur la clientèle	3 013 758	3 089 847	3 710 550	3 978 570	4 457 238
Créances hypothécaires	10 910 652	11 040 049	4 798 553	1 397 216	1 714 630
Opérations de négoce	979 556	895 404	1 196 472	2 031 203	2 047 624
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 536 638	1 252 644	4 834 117	3 644 057	2 991 777
Immobilisations financières	8 785 329	8 498 979	15 055 446	10 765 801	12 169 777
Comptes de régularisation	234 967	232 032	276 446	495 511	428 041
Participations	423 550	415 944	415 214	373 119	292 554
Immobilisations corporelles	327 972	344 507	313 865	284 678	270 842
Valeurs immatérielles	–	–	6 531	5 024	3 517
Autres actifs	983 396	1 016 134	1 235 400	434 637	620 717
Total des actifs	67 630 269	86 881 204	69 556 533	75 261 264	74 074 649
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	26 703 345	31 818 871	31 117 107	30 526 654	30 006 563
Engagements envers les autres banques	9 054 065	14 623 796	13 758 494	16 507 269	24 449 559
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4 180 827	7 450 837	35 007	8 929 901	660 378
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	15 849 091	17 277 182	10 043 467	6 246 291	6 747 210
Engagements résultant d'opérations de négoce	147 893	156 043	289 112	261 191	571 309
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1 891 769	1 482 533	3 660 427	3 372 765	2 839 690
Obligations de caisse	19 080	17 724	300	–	–
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6 987 157	10 448 395	5 762 607	4 950 462	5 000 367
Comptes de régularisation	301 827	276 924	348 548	561 506	468 117
Autres passifs	426 481	478 265	1 589 008	877 580	382 485
Provisions	100 722	106 631	96 255	76 833	55 794
Réserves pour risques bancaires généraux	47 988	75 179	106 876	115 248	123 548
Capital social	1 700 000	2 443 800	2 497 800	2 530 800	2 530 800
Réserve légale issue du bénéfice	177 523	177 523	182 523	189 597	203 642
Bénéfice	42 500	47 500	69 000	115 167	35 187
Total des capitaux propres	1 968 012	2 744 002	2 856 199	2 950 812	2 893 177
Total des passifs	67 630 269	86 881 204	69 556 533	75 261 264	74 074 649

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans



Compte de résultat

Compte de résultat

en 1000 CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Produit des intérêts et des escomptes	234 867	192 278	524 611	1 931 940	2 216 243
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	32 072	24 105	39 873	68 489	89 721
Charges d'intérêts	-40 886	82 799	-313 845	-1 827 914	-2 179 924
Résultat brut des opérations d'intérêts	226 053	299 182	250 638	172 516	126 039
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-15 280	-16 310	-21 442	-32 265	-28 575
Résultat net des opérations d'intérêts	210 773	282 872	229 196	140 250	97 465
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements	75 863	79 886	66 462	48 465	52 665
Produit des commissions sur les opérations de crédit	18 558	20 504	20 663	18 957	19 537
Produit des commissions sur les autres prestations de service	57 292	56 214	50 762	51 041	62 541
Charges de commissions	-42 542	-34 019	-38 055	-32 933	-37 720
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	109 171	122 586	99 832	85 531	97 023
Résultat des opérations de négociation	77 457	86 634	76 182	64 275	62 355
Résultat des alienations d'immobilisations financières	989	385	99	33	75
Produit des participations	27 327	30 298	39 051	42 315	29 930
Résultat des immeubles	3 595	3 747	5 202	6 071	6 718
Autres produits ordinaires	360 594	377 586	394 688	551 088	635 522
Autres charges ordinaires	-31 675	-48 888	-47 254	-53 032	-57 223
Autres résultats ordinaires	360 830	363 127	391 786	546 475	615 021
Produit opérationnel	758 232	855 219	796 996	836 531	871 864
Charges de personnel	-385 847	-420 058	-410 781	-415 660	-436 803
Autres charges d'exploitation	-227 944	-257 837	-249 998	-252 922	-270 814
Charges d'exploitation	-613 792	-677 895	-660 779	-668 582	-707 617
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-55 684	-61 437	-43 431	-68 519	-121 791
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-5 745	-7 261	-16 091	4 279	3 952
Résultat opérationnel	83 011	108 627	76 695	103 709	46 408
Produits extraordinaires	2 307	34 173	27 002	22 453	1 721
Charges extraordinaires	-25	-	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-41 652	-92 399	-31 697	-8 372	-8 300
Impôts	-1 140	-2 900	-3 000	-2 623	-4 643
Bénéfice	42 500	47 500	69 000	115 167	35 187

Rapport d'activité

Comptes annuels

Aperçus sur cinq ans

Mentions légales



Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 84 84
Internet: [→ raiffeisen.ch](http://raiffeisen.ch)
E-mail: [→ rch_report@raiffeisen.ch](mailto:rch_report@raiffeisen.ch)

Clôture de la rédaction: 12 mars 2025
Publication: 16 avril 2025

Langues

Français, allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2024 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport d'activité, la gouvernance d'entreprise, le bouclement annuel, les chiffres clés et la publication réglementaire, le rapport non financier), le rapport de gestion 2024 de Raiffeisen Suisse, la publication réglementaire au 31.12.2024 du Groupe Raiffeisen ainsi que la publication d'informations sur le climat 2024.

Le rapport non financier du Groupe Raiffeisen se compose des chapitres «Rapport non financier» du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen et de la publication d'informations sur le climat.

Toutes les publications sont disponibles en ligne sur:
[→ raiffeisen.ch/rapport](http://raiffeisen.ch/rapport)

Conception

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall
Linkgroup, Zurich

Rédaction en chef

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Texte

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition

Linkgroup, Zurich

Photographies

Johannes Diboky, Zurich
Gaëtan Bally, Zurich

Traduction

24translate Schweiz GmbH, Saint-Gall
Apostroph Luzern AG, Lucerne
Raiffeisen Suisse société coopérative, Siège Suisse romande, Lausanne
Raiffeisen Svizzera società cooperativa, Siede Svizzera italiana, Savosa



myclimate.org/05-25-867118



imprimé en
suisse



Ouvrons la voie

Merci de votre confiance.

125^{ANS} | RAIFFEISEN

